

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.974
17 février 2005

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 17 février 2005, à 10 h 15

Président: M. Chris SANDERS (Pays-Bas)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 974^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je dois avouer que l'intervention de l'Ambassadeur du Pakistan, M. Shaukat Umer, lors de notre dernière séance, m'a un peu pris de court. Je voudrais donc ici faire officiellement nos adieux à notre collègue, malheureusement absent aujourd'hui, mais je suis sûr que le représentant du Pakistan en fera part à l'Ambassadeur Umer.

Vous conviendrez tous avec moi, j'en suis sûr, que l'Ambassadeur Umer a apporté à la Conférence du désarmement une somme unique d'expérience et de connaissances éminentes, de raisonnements irréfutables et d'éloquence remarquable. Il a toujours exprimé et maintenu la position de son pays avec autorité, élégance et de réels talents de diplomate. En tant qu'interlocuteur actif dans chacun des débats tenus à la Conférence sur des questions d'importance vitale, l'Ambassadeur Umer s'est fait connaître et tenir en haute estime pour ses synthèses si parfaitement claires et élégantes de vues pourtant complexes et apparemment irréconciliables. Sa déclaration d'adieu, qu'il nous a faite mardi dernier sans que nous nous y attendions, a été un chef-d'œuvre oratoire et nous a livré un diagnostic très pertinent des problèmes auxquels se heurte la Conférence.

Je tiens à adresser à notre collègue l'Ambassadeur Shaukat Umer et à sa famille, au nom de la Conférence du désarmement et à titre personnel, tous nos vœux de succès et de bonheur.

Deux orateurs sont inscrits sur la liste pour aujourd'hui, à savoir l'Ambassadrice de Colombie, M^{me} Clemencia Forero Ueros, et l'Ambassadeur du Japon, M. Yoshiaki Mine. Je vois que le représentant du Pakistan souhaite aussi prendre la parole.

Je vais commencer par donner la parole à la représentante de la Colombie, l'Ambassadrice Clemencia Forero Ueros.

M^{me} FORERO UCROS (Colombie) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, comme je prends la parole pour la première fois en séance plénière sous votre présidence, je veux commencer par vous féliciter de la pertinence et de la créativité avec lesquelles vous conduisez nos débats.

Je vais, dans le cadre de cette déclaration d'ordre général, informer les États membres de la Conférence du désarmement que le Gouvernement colombien a détruit récemment les dernières 6 784 mines antipersonnel stockées par les forces armées nationales. Ainsi s'est achevée l'élimination des 18 501 mines que détenaient la police et les forces armées colombiennes aux fins de la protection d'installations à haut risque et de bases militaires contre des attentats terroristes. Les forces militaires n'ont gardé que 986 mines qui serviront à la formation et à l'entraînement des démineurs et des chiens détecteurs d'explosifs. Le remplacement de 22 champs de mines à pression par des mines contrôlables a été entrepris dans les zones où se trouvent des bureaux publics à haut risque ou des bases militaires.

En décidant de renoncer à ce type d'armes, le Gouvernement colombien a apporté la preuve qu'il est résolu à s'acquitter des engagements contractés en matière de désarmement. Cela signifie aussi que les forces armées et la société dans son ensemble devront consentir de nouveaux sacrifices et de plus gros efforts dans leur lutte contre les groupes terroristes. Pareille

(M^{me} Forero Ucross, Colombie)

attitude de la part de l'État colombien devrait inciter la communauté internationale à exercer des pressions sur les groupes armés opérant dans l'illégalité afin qu'ils répondent à cette décision unilatérale de l'État par un acte analogue qui mette le territoire et le peuple colombiens à l'abri de la menace grave présentée par des engins explosifs employés sans discrimination.

Nous voudrions mettre en lumière certaines données statistiques relatives à l'emploi de ce type d'armes par les terroristes. En nombre de victimes des mines, qu'il s'agisse des mines antipersonnel, des pièges ou des mines autres que les mines antipersonnel, la Colombie occupe le quatrième rang des pays du monde. Il y a un accident provoqué par ces engins toutes les 12 heures. Le nombre total des victimes pour les 15 dernières années s'élève à 2 919, y compris 318 pour 2005, dont 80 ont perdu la vie. Quarante pour cent des victimes sont des civils et la moitié d'entre elles, des enfants. Toutes les victimes civiles vivent en dessous du seuil de pauvreté. La communauté internationale pourrait soutenir nos efforts pour nettoyer ces zones non seulement en insistant auprès des groupes armés opérant dans l'illégalité pour qu'ils renoncent à l'emploi de ces armes, mais aussi en nous apportant une assistance technique et une aide pour les soins à assurer aux victimes.

Nous comptons aujourd'hui informer simplement la communauté internationale représentée ici de cette nouvelle démonstration de la volonté politique de l'État colombien et de son attachement à la cause du désarmement, mais je ne puis conclure cette déclaration sans reconnaître publiquement la détermination, l'intelligence, la créativité et l'ouverture d'esprit dont fait preuve l'Ambassadeur Chris Sanders dans son souci de faire avancer les travaux de la Conférence et regretter que les circonstances ne lui aient pas permis jusqu'ici de faire aboutir, comme il l'aurait souhaité, les efforts qu'il a déployés pour donner une nouvelle impulsion à la Conférence. La Colombie, coauteur de la proposition des cinq Ambassadeurs, ne peut que déplorer la frustration de ces efforts renouvelés et novateurs pour relancer les travaux de fond de la Conférence, dans l'impasse depuis huit ans. Ce fait inquiète tout particulièrement des régions telles que l'Amérique latine, dont la Colombie fait partie. En tant que latino-américains, nous sommes fiers – comme l'Ambassadeur du Chili l'a déclaré il n'y a pas longtemps – de militer très activement pour la cause du désarmement plutôt que de nous contenter de grands discours. Le fait que nos pays forment la zone peuplée et néanmoins exempte d'armes nucléaires la plus importante du monde, que nous avons renoncé il y a longtemps à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins autres que pacifiques, que nous avons signé pratiquement tous les instruments internationaux relatifs au désarmement et que nous appliquons ces instruments d'une manière à la fois vérifiable et transparente, nous autorise à lancer en cette occasion un vibrant appel aux États membres de la Conférence du désarmement afin qu'ensemble nous assumions notre responsabilité historique et donnions aux négociations multilatérales sur le désarmement l'importance et l'impulsion qu'elles méritent, car elles constituent un moyen de garantir la paix et la sécurité du monde de demain.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie la représentante de la Colombie de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne la parole à l'orateur suivant, le représentant du Japon, l'Ambassadeur Yoshiki Mine.

M. MINE (Japon) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je tiens à vous remercier des efforts inlassables et novateurs que vous déployez depuis votre accession à la présidence. Vous avez consulté étroitement tous les membres de la Conférence et établi quelques textes très intéressants, dont votre document de réflexion. Vous avez ainsi jeté de solides bases pour la poursuite des débats.

J'ai défendu l'idée que le mandat du Président de la Conférence du désarmement est trop bref pour assurer une gestion efficace de cette dernière. Un changement de président à ce stade ne semble qu'illustrer une fois encore les problèmes auxquels nous devons faire face. Cela dit, Monsieur le Président, j'ai toute confiance en votre successeur et j'ai l'espoir que notre nouveau Président poursuivra l'excellent travail que vous avez entrepris, avec autant d'enthousiasme.

Enfin, comme vous le savez tous, la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires aura lieu dans un peu plus de deux mois. Le régime établi par le TNP a beaucoup contribué à la stabilité de la sécurité internationale. Comme M. Stedman l'a mentionné hier, à l'époque de la guerre froide, les pessimistes prévoient que les pays seraient entre 15 et 50 à posséder un jour des armes nucléaires. Grâce au TNP, ce n'est heureusement pas le cas. Le régime établi par le TNP a donc bénéficié à tous les pays, y compris ceux qui n'y sont pas parties. Il est indispensable que ce régime reste fiable et solide. Les faits intervenus récemment sur le plan international ne nous facilitent pas la tâche. Le TNP ne relève pas de la Conférence du désarmement, mais il me semble que les États parties à l'un et les États membres de l'autre doivent s'attacher à réaliser l'objectif commun – assurer la sécurité internationale.

Le Japon se réjouit à la perspective de travailler étroitement avec tous les autres pays à cette fin.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Japon de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a eues à mon égard.

La liste bien courte des orateurs est épuisée. Quelque autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas, aussi serai-je aujourd'hui le tout dernier orateur, puisque c'est la dernière fois que j'aurai le privilège de m'adresser à vous de ce bureau.

La présente séance de la Conférence du désarmement est la dernière que je présiderai. Je suis partagé au sujet de ma présidence. Qu'il me soit permis de faire quelques observations.

J'ai eu grand plaisir à collaborer avec vous tous dans la franchise et la transparence. J'ai décelé chez certains d'entre vous un vif désir de faire en sorte que la Conférence du désarmement reprenne ses travaux et s'acquitte de son mandat. Cependant, j'ai aussi perçu une certaine peur, la peur du changement, qui incite à s'en tenir aux solutions d'antan et à s'accrocher aux précédents. Or toute organisation qui ne parvient pas à innover est en danger. Le rapport établi par le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement montre bien que l'innovation revêt une importance cruciale pour la sécurité mondiale et que cette sécurité doit être fondée sur des solutions nouvelles et synthétiques, pour être véritablement collective. Le Groupe de personnalités dit dans son rapport ce qui suit:

(Le Président)

«Dès lors, le pari à tenir est rien moins que de parvenir à une nouvelle entente entre les alliances en lambeaux, entre riches et pauvres, entre des peuples qu'éloignent la méfiance et un fossé culturel qui va en s'élargissant. Nous devons nous accorder sur ce principe simple: nous sommes tous responsables de la sécurité les uns des autres. Et cette entente s'appréciera à l'épreuve des faits.»

Je sais que tout changement ou toute innovation peut comporter des risques. Il se peut que le fait de réitérer des positions bien connues et éculées nous rassure. Pourquoi, en effet, prendre des risques? La réponse est bien simple: en ce qui nous concerne, ne pas prendre de risques signifie rester immobiles et, partant, régresser dans un monde dynamique, au sein d'une société humaine qui va vers la mondialisation. Cela signifie aussi, sans conteste, passer à côté d'occasions qui pourraient peut-être assurer à tous des progrès.

Je viens d'un pays qui, depuis des siècles, pratique les voyages en mer et a l'habitude de regarder par-delà l'horizon. Lorsque les Néerlandais ont commencé à explorer le monde, au XVI^e siècle, il n'existait pas de cartes et les mers étaient toutes inconnues. Souvent, ils n'avaient aucune idée de l'endroit où ils finiraient par jeter l'ancre. Les risques inhérents à toute expédition étaient considérables, mais en définitive les récompenses de ces explorations l'ont été tout autant, du moins dans le contexte de l'époque.

J'ai la conviction que la Conférence du désarmement doit relever les défis du monde actuel et trouver le courage nécessaire pour surmonter les obstacles, se lancer dans l'inconnu et saisir les occasions qui, nous le savons tous, ne manqueront pas de se présenter à elle. À l'évidence, cela s'applique tout particulièrement aux questions nouvelles. À ce jour, la Conférence du désarmement n'a pas été touchée par la réforme de l'ONU et il paraît difficile de convenir de quelque réforme de la Conférence. Il y a deux ans, un coordonnateur spécial chargé de la question de l'amélioration et de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence n'est pas parvenu à faire intervenir un consensus sur quelque amélioration. Que signifie pour la Conférence le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau? Je ne peux qu'exprimer l'espoir que l'esprit de ce rapport pénétrera peu à peu les mécanismes de la Conférence et les fera mieux fonctionner.

Cependant, les mécanismes sont usés et l'innovation ne suffira pas pour relancer les travaux de la Conférence du désarmement. Cela tient au fait que le problème est essentiellement politique. Un petit nombre de membres de la Conférence ne sont toujours pas en mesure d'accepter des solutions de compromis équilibrées concernant les questions fondamentales.

J'ai tenté maintes fois de ramener la Conférence à ces questions fondamentales. J'ai la conviction que, avec un peu plus de souplesse, nous pourrions faire en sorte que la Conférence reprenne ses travaux. Je ne vois pas comment des débats sur le renforcement de la sécurité dans l'espace ou sur les moyens d'aborder la question du désarmement nucléaire pourraient compromettre les intérêts de quiconque en matière de sécurité. Je suis convaincu que l'élaboration d'un traité relatif aux matières fissiles renforcerait la sécurité de tous. Je pense aussi que les États non dotés d'armes nucléaires sont effectivement en droit de vouloir régler efficacement la question des garanties de sécurité. Bref, je n'arrive tout simplement pas à comprendre où réside le problème actuel, tout en étant conscient de son existence.

(Le Président)

Manquerais-je de prudence? Serais-je inconscient des grands dangers que comporterait l'une ou l'autre de ces activités? Je ne le pense pas. Ce que je sais, c'est que je suis sans doute prêt à courir les risques auxquels l'une ou l'autre de ces activités nous exposerait, comme le sont d'ailleurs un certain nombre d'entre vous. Je persiste à croire que les avantages qu'il y aurait à commencer à travailler sur ces questions l'emporteraient largement sur les risques.

J'ai déployé des efforts de bonne foi pour faire avancer ces questions. Nous avons enregistré certains progrès dans l'élaboration de la proposition de cinq Ambassadeurs, il y a quelque temps déjà. Pour que le multilatéralisme soit efficace, il faut d'abord que chacun soit réellement prêt à prendre au sérieux les propositions d'autrui. Il faut aussi, le cas échéant, expliquer pourquoi on ne peut pas accepter une proposition donnée, puis avancer une contre-proposition crédible. On ne peut tout simplement continuer à rejeter toute proposition ou à en faire tout en sachant à l'avance qu'elle ne saurait être appuyée.

Cela m'amène à l'état de la Conférence. J'ai sollicité l'avis de tous sur des questions précises. Je vous ai livré une évaluation personnelle de la situation dans un document de travail, et j'ai l'espoir que nombre d'entre vous ont partagé certaines de mes constatations. Par la suite, j'ai estimé que, en ma qualité de premier Président de la session de 2005, je pouvais avoir recours à une disposition assez unique qui m'autorisait à nommer des coordonnateurs spéciaux. Cette idée a été largement appuyée, mais, en définitive, j'ai souhaité éviter un affrontement éventuel qui aurait pu aggraver encore la situation au sein de la Conférence du désarmement.

J'en suis donc revenu aux questions fondamentales et vous ai livré mon évaluation personnelle de ce que nous pourrions entreprendre de manière réaliste pour rapprocher les positions sur un programme de travail. Je n'entendais pas, par cette évaluation, proposer une solution à la place de quelque proposition existante, mais bien vous inciter, ainsi que vos capitales, à réfléchir. C'est pour cela que ce document d'évaluation a été qualifié de document de réflexion. C'est aussi la raison pour laquelle je n'ai pas convoqué de séance informelle de la Conférence aujourd'hui. Il est simplement trop tôt pour cela.

En ce qui concerne les semaines à venir, j'ai toute confiance en mon successeur, avec lequel j'ai travaillé en étroite consultation. Je n'ai rien fait sans son consentement. Il assurera la présidence comme il l'entendra – et à juste titre –, mais je sais aussi qu'il est d'accord avec moi pour penser que nous devrions rester centrés sur les questions prioritaires et ne pas nous laisser tourmenter par ce qui appartient au domaine de l'imaginaire. J'adresse à M. Caughley tous mes vœux de succès et j'ai le vif espoir qu'il trouvera les éléments décisifs grâce auxquels la Conférence du désarmement pourra reprendre ses travaux.

Je remercie tous les membres de la Conférence de leur appui et de leur coopération, en particulier, comme je l'ai dit mardi, ceux qui se sont déclarés prêts à accepter d'être, au besoin, nos coordonnateurs spéciaux, de même que les cinq autres personnes qui assureront la présidence de la Conférence en 2005.

Je remercie le Secrétaire général de la Conférence et son adjoint, ainsi que le personnel du Département des affaires de désarmement et le secrétariat, pour l'appui constant qu'ils ont apporté à l'accomplissement de mes fonctions. Ils ne m'ont jamais fait défaut. Enfin, je remercie

(Le Président)

nos interprètes – si mes paroles ont pu prêter à confusion, ce n'est pas à eux, mais bien à moi qu'en revient la faute.

Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui. Encore une fois, j'adresse à mon successeur, le représentant de la Nouvelle-Zélande, M. Caughley, tous mes vœux de succès pendant son mandat.

La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le mardi 26 février à 10 heures dans cette salle.

La séance est levée à 10 h 45.
